

Questions orales

Par suite des initiatives prises non seulement par mon collègue de Bruce—Grey, mais aussi des députés de la région du sud-ouest et du ministre de Windsor, nous avons communiqué directement avec l'EPA. Le ministère des Affaires étrangères a aussi communiqué directement avec le département d'État des États-Unis.

Nous avons protesté contre la proposition de l'EPA qui vise à abaisser les normes et qui risque d'affecter la santé des Canadiens. J'ai maintenant le plaisir d'annoncer à la Chambre que, le 26 juillet dernier, j'ai entrepris des pourparlers avec mon homologue américain, Carol Browner, en vue d'examiner ensemble les problèmes que présentent les bassins atmosphériques communs.

Il n'existe pas de passeports pour les particules en suspension dans l'air et nous allons examiner ce problème conjointement. Nous trouverons sûrement une solution qui permette de préserver la santé des Canadiens.

* * *

LES FINANCES PUBLIQUES

M. Cliff Bretkreuz (Yellowhead, Réf.): Monsieur le Président, le ministre des Finances affirme que les Canadiens peuvent s'attendre aux plus grandes compressions budgétaires jamais vues, à des compressions qui se chiffreraient à au moins 6,3 milliards de dollars au cours des deux prochaines années.

Le ministre entend-il tracer la voie en réduisant ses propres dépenses ou plus précisément les dépenses du Bureau fédéral de développement régional pour le Québec, un programme qui relève directement de sa compétence?

• (1450)

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier du Bureau fédéral de développement régional pour le Québec et du rôle qu'il joue au Québec.

Ce bureau de même que les autres organismes régionaux et, en fait, l'ensemble de la fonction publique fédérale ont déjà subi d'importantes compressions budgétaires. Tous les éléments du gouvernement devront se plier à un examen détaillé de leurs buts et objectifs.

Les décisions prises par les députés de ce côté-ci de la Chambre et de l'autre côté visent à accroître l'efficacité du gouvernement. Contrairement aux gouvernements précédents, nous ne cherchons pas des moyens de dépenser les économies de 10 à 15 p. 100 qui sont réalisées, mais plutôt des façons d'accroître le rendement du reste des dépenses, c'est-à-dire 85 à 90 p. 100 des dépenses actuelles, comme c'est le cas avec le Bureau fédéral de développement régional pour le Québec.

M. Cliff Bretkreuz (Yellowhead, Réf.): Monsieur le Président, le ministre soutient que toutes les options sont ouvertes, même l'imposition des REER.

Le ministre promettra-t-il aux Canadiens de réduire les dépenses, y compris celles de son propre programme de développement régional, au lieu de s'en prendre aux REER?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, il est malheureux que le député n'ait pu assister à la séance d'hier. Nous avons bien précisé que la réduction des dépenses reste l'option que nous préférons. Nous l'avons dit clairement.

En ce qui concerne la dernière partie de la question, qui était originale, je rappelle que je ne commenterai pas les suggestions qui me sont faites, car je tiens vraiment à ce que les Canadiens réfléchissent aux diverses options possibles. J'espère sincèrement que le député et son parti relèveront ce défi.

* * *

[Français]

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. Pierre de Savoye (Portneuf, B.Q.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Dans environ trois semaines, le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité fera rapport au solliciteur général de son enquête effectuée relativement aux affaires Bristow, McInnis et aux allégations d'activités illégales. Pourtant, après un mois d'enquête, le Comité de surveillance n'a toujours pas remonté au principal acteur, soit M. Doug Lewis, solliciteur général de l'époque.

Le solliciteur général trouve-t-il normal qu'à la veille de la production du rapport qui est censé rassurer la population, le Comité de surveillance n'ait pas encore interrogé l'ex-solliciteur général qui est pourtant le point de départ de ce casse-tête?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, le Parlement a adopté une loi constituant le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité pour que cet organisme soit indépendant du SCRS, du gouvernement et du solliciteur général.

Par conséquent, il ne m'incombe pas de critiquer la façon dont le comité accomplit son travail. Le comité peut prendre note de la question du député, et je compte recevoir son rapport dans les plus brefs délais.

[Français]

M. Pierre de Savoye (Portneuf, B.Q.): Monsieur le Président, comment le solliciteur général peut-il s'attendre à ce que le Comité de surveillance fasse la lumière sur les activités du SCRS, alors que ses cinq membres travaillent à temps partiel et que dans leur enquête, ils négligent de rencontrer des témoins très importants?

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada, Lib.): Mon-